

Tarif des annonces:

	le Mardi	le Vendredi
Le mm. Valais	8 ct.	15 ct.
Suisse	10 ct.	18 ct.
Etranger	14 ct.	20 ct.
Réclames	20 ct.	40 ct.
Mortuaires	16 ct.	20 ct.

Chèques postaux N° II c 52

Les abonnés au bénéfice de l'assurance

sont assurés contre les accidents

auprès de La Baloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr.

1000.- en cas de décès, Fr.

1000.- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr.

1000.- en cas d'invalidité partielle et permanente.

Le Rhône

Journal d'informations

ORGANE COMMERCIAL, ARTISANAL ET AGRICOLE
PARAISANT A MARTIGNY LE MARDI ET LE VENDREDI

LE VENDREDI: **Le plus fort tirage des journaux valaisans**

Abonnements:

- 2 fois par semaine
Mardi et Vendredi fr. 5.-
 - 1 fois par semaine
Mardi ou Vendredi „ 2,60
 - 2 fois avec „Bulletin
Officiel“..... „ 9.-
 - 1 fois avec „Bulletin
Officiel“..... „ 6,60
 - 2 fois avec assurance
accidents..... „ 7,80
 - 1 fois avec assurance
accidents..... „ 5,40
- Chèques postaux N° II c 52



„LUY“
le meilleur
apéritif
Distillerie Valaisanne S. A.
Sion

Attention aux tas de foin

N'est-il pas utile, chaque année, d'attirer l'attention sur le danger que présente la fermentation du fourrage? Un malheur est si tôt arrivé. Mieux vaut prévenir que guérir, dit-on. Et voici comme rappel quelques indices d'une fermentation exagérée:

1. Un affaiblissement rapide et irrégulier du tas;
2. Une forte hausse de température à l'intérieur: 55 degrés est la limite inférieure au-dessus de laquelle une surveillance spéciale s'impose;
3. La présence d'une odeur forte et âcre est le signe révélateur également d'une perturbation insolite.

Le beau temps a favorisé cette année la fenaison, qui a pu commencer très tôt par endroit. C'est donc de la jeune herbe que l'on a fauchée et ce foin en tas fermente rapidement. Il convient donc de tenir l'attention en éveil. La première précaution à prendre consiste à ne rentrer la récolte qu'après une dessiccation complète, et encore faudrait-il, quand c'est possible, la laisser jeter son premier feu sur les chars, avant le déchargement, à moins de recourir, si aux trois quarts sec seulement, à un salage de 2 à 2 1/2 kg. de sel dénaturé par 100 kg. de fourrage, un moyen facile de préservation.

Le contrôle est prudemment établi les premiers jours déjà après l'engrangement et avant même la fin de la fenaison. A ce sujet, nous nous référons aux publications officielles se rapportant à ces contrôles et dans lesquelles on rappelle que les indemnités pour incendies seront diminuées s'il est prouvé que les sinistrés n'ont pas pris toutes les précautions et réuni tous les efforts pour combattre la trop grande fermentation des fourrages.

(Du « Sillon Romand »).

Merci au peuple suisse

La collecte de l'Association suisse en faveur des anormaux, **Pro Infirmis**, touche à sa fin. Nous désirons exprimer notre sincère reconnaissance à tous ceux qui nous ont montré d'une manière tangible l'intérêt qu'ils portent aux besoins des handicapés du corps et de l'esprit.

Une fois encore, la collecte de cette année a prouvé combien le peuple suisse est capable de sacrifice quand il s'agit de secourir des concitoyens nécessiteux. Tous les cantons ont répondu à notre appel. Malgré cela, le résultat net accuse un recul d'environ fr. 70.000.— sur celui de l'an dernier. Nos soucis sont grands. C'est pourquoi, après avoir dit notre merci, nous nous tournons vers ceux qui, ayant conservé les cartes Pro Infirmis, ne nous ont pas encore fait parvenir leur obole. Nous comptons sur eux: ils savent que le don le plus modeste peut contribuer à illuminer une sombre existence. (Compte de chèques postaux « Vente de cartes Pro Infirmis » de chaque canton.)

Comité de l'Association suisse en faveur des anormaux.

Ce que mange une hirondelle

Vous savez depuis longtemps quels services l'hirondelle rend à l'agriculture en dévorant les insectes qui lui sont nuisibles. Mais savez-vous jusqu'à quel point l'hirondelle est insectivore?

Un couple d'hirondelles est chaque jour, pendant seize heures, en mouvement; chaque hirondelle apporte en une heure vingt becquetées à ses petits: les deux hirondelles passent donc 640 fois par jour au nid.

Comme chacune d'elles rapporte chaque fois une dizaine d'insectes, le couple détruit quotidiennement 6400 mouches pour nourrir sa nichée. Pour son propre entretien, le couple consomme 600 mouches, de sorte qu'une famille d'hirondelles détruit plus de 7000 insectes par jour, 210.000 en un mois.

En supposant que 100 hirondelles s'installent dans une localité, elles consommeraient, dans le courant de l'été, 57 millions d'insectes.

Protégeons les hirondelles.

35 % d'impôt!

A Washington, les milieux officiels de la Trésorerie croient savoir que l'impôt sur les revenus de capitaux étrangers investis en Amérique, revenus payés à des capitalistes étrangers non établis aux Etats-Unis, sera augmenté et porté à 35 %.

LOURTIER

(Correspondance)

Laissera-t-on parler un homme du pays, un homme qui ne mettra pas son nom au bas de la page et qui n'écrit que péniblement, parce que son métier, ce n'est pas la plume, mais la pioche et la faux?

Ah! malheur de nous! Etrangers, êtes-vous venus voir notre Lourtier? Dites, avez-vous passé dedans, là, sur les ruines? Qu'avez-vous trouvé? Rien, bien sûr, de la terre, de la boue, des débris de bois, quelques chiffons, un raccard drôlement renversé, quelques poules crevées qui sentent déjà... une porte, une caserole, un chapeau de vieille...

Peut-être bien qu'il en est parmi vous qui nous ont plaint, peut-être bien que votre cœur a eu pitié... Mais non, vous n'avez pu comprendre, vous n'avez pas saisi le fond de notre douleur. Nous ne l'avons pas livrée, d'ailleurs, car cela est sacré, comme notre terre que nous n'avons plus, comme notre maison emportée, nous jetant dehors. C'est notre bien, cela-même que nous avons perdu. Et dites, vous autres qui venez pour voir, constatez vous-mêmes s'il ne s'agit que d'une coulée de boue? Cela est inexact. C'est tout une avalanche de terre, de rochers et de bois, descendue de la montagne sur notre malheureux village. Il ne reste plus rien sous nos yeux que le nayrant spectacle de bâtisses englouties, de maisons tordues, de greniers renversés. Nous ne reconnaissons même plus ce qui fut notre propriété, plus même l'emplacement de nos granges: tout est nivelé en un immense borbier...

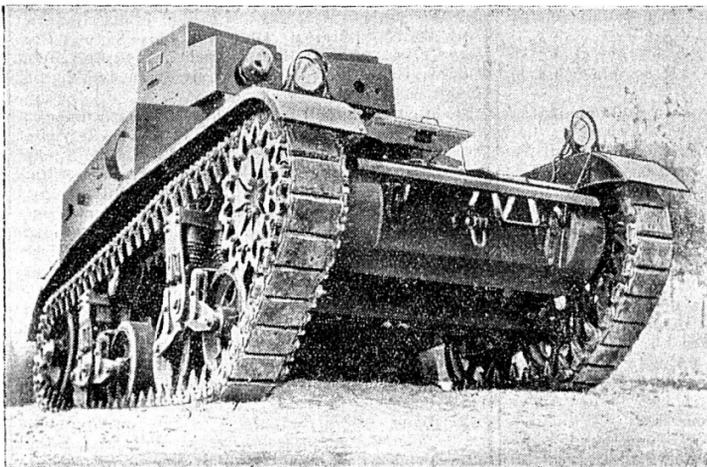
Nos enfants, pauvres petits si jeunes et si vite familiarisés avec la souffrance, pataugent dans le limon pour en retirer quoi? une chemise, une roue de char, quelques ustensiles, un manche de pioche... Ah! on a beau être des hommes faits à la dure, on ne peut s'empêcher de pleurer en les voyant arriver avec leur « trésor »: « Papa, dis, j'ai trouvé la planche de ton établi... là, il y a le tonneau de choucroute... — Maman, j'ai retrouvé la clochette du cabri... ». Dérision, pauvres enfants, ils ne se doutent pas que ces objets aimés, que ce restant de nos biens, agrandit encore la plaie de nos cœurs.

Dites, vous autres qui nous lisez, que leur donnerons-nous à nos petits, de quoi les vêtirons-nous? Notre grenier n'est plus, notre grange détruite, nos récoltes englouties, nos prés, nos champs recouverts par la ravine. Où irons-nous pour être tranquilles? La montagne menace encore. Notre détresse est grande et sans la Foi nous n'aurions plus le courage de recommencer le travail. A quoi bon?

Du pain, de l'argent, oui, nous en avons grandement besoin. Mais ce qui touche nos cœurs, c'est aussi cette profonde charité, compréhensive et bonne qu'on nous donne. A côté des marques de sympathie privée et discrète, cette charité, nous l'avons rencontrée aussi chez les jeunes filles et les jeunes gens de l'Action catholique. Leur visite nous a été un bien, comme leur âme a su compatir à notre peine. Et nous avons espéré, non pas en vain, car il nous est arrivé en effet à Lourtier, en attendant les secours officiels, des marchandises, des vêtements, de la nourriture. Et c'est à l'initiative de ces jeunes que nous avons obtenu des secours immédiats et plus que nécessaires. Ils s'en sont allés de villes en ville en ville bravement quêter de porte en porte implorant aide et secours pour nous autres malheureux. Merci au nom de tous. Vous nous avez fait comprendre qu'une belle jeunesse vit et compatit aux douleurs des autres, par vous et avec vous nous reprenons courage.

Ce serait bien ingrat de notre part de tenir sous silence le bienveillant, le fraternel accueil des habitants non atteints de Lourtier même. Nous avons été reçus chez eux comme étant de leur propre famille, et tant de bienfaits, de consolation et de compassion. A tous notre reconnaissance émue; quand on sent de la solidarité, la détresse est moins grande et l'on croit encore à l'avenir. Car tout de même, il faut l'avouer, le Seigneur aurait pu permettre un autre désastre, plus grand encore: grâces lui soient rendues d'avoir protégé nos vies. Nous recommencerons à travailler; c'est de toutes nos forces que nous restons attachés à notre sol, car « son village », on l'aime malgré tout et contre tout.

Un paysan.



Un monstre sur terre

L'armée américaine vient de mettre au point six nouveaux tanks pouvant déployer une vitesse de 90 km. à l'heure. Ils sont armés chacun de 4 mitrailleuses.

Du roman à l'écran

A quinze kilomètres de Marseille, dans la direction d'Aubagne, sur les hauts rochers en promontoire qui dominent un pays extraordinaire, Marcel Pagnol a fait édifier, à 500 mètres d'altitude, tout un vieux village, à demi déserté par ses habitants, avec l'église et son campanile, son four communal, et ses maisons en arcades.

C'est dans ce village, entouré de la broussaille du maquis et de pins maritimes, que Giono a placé l'action de « **REGAIN** », et c'est dans ce coin sauvage de la montagne provençale, inondé de la pure lumière du ciel, que Marcel Pagnol a tourné à peu près toutes les scènes du film tiré de l'œuvre de Giono.

Le thème de « **Regain** » est particulièrement émouvant et cinématographique. C'est l'histoire d'un village de montagne que ses habitants, sollicités par une vie plus facile, ont peu à peu abandonnée et qui revit un beau jour, grâce au miracle d'une énergie d'homme,

venu là avec sa compagnie, réveiller la terre, réveiller les maisons, réveiller le grand silence des champs endormis.

Une distribution de grand style put être réunie, assurant déjà au film un maximum de chances.

Le rôle du rémouleur, si pittoresque et si pathétique à la fois, était dévolu à Fernandel, qui ne manquera pas de retrouver là son triomphe d'« Angèle ». Panturle, le principal héros du roman, c'est Gabriel Gabrio, et sa compagne, Arsule, c'est Orane Demazis.

Robert le Vigan campe le type du brigadier, Delmont, celui du vieux Gaubert, le forgeron qui n'abdique pas; Blavette celui du fils Gaubert. Le rôle de Belline, la femme du précédent, c'est Milly Mathis.

Chaque type est solidement campé, à l'emportepièce, comme les types mêmes créés par le génie de Giono.

Concours d'affiches pour le Tir fédéral de 1939

Le Comité d'organisation a ouvert un concours pour une affiche du tir fédéral de 1939 à Lucerne. Les montages photographiques ne seront pas acceptés. Les projets devront être envoyés sous pli fermé et muni d'un « motto » au Comité d'organisation, Rathaus Lucerne, jusqu'au 31 octobre 1937. Une somme de fr. 800.— est prévue pour le premier prix. Fr. 1000.— sont à disposition des trois prix suivants. Les conditions exactes de ce concours qui est ouvert aux peintres et dessinateurs peuvent être obtenues auprès du Secrétariat général du tir fédéral de 1939 à Lucerne.

Le Tribunal fédéral et la pelle mécanique

Par arrêté du 13 mars 1937, le Conseil d'Etat du canton du Valais a interdit, sur tout le territoire du canton, l'emploi de la pelle mécanique pour les travaux de terrassement. Il alléguait pour justifier cette mesure, que le chômage règne en Valais et se fait particulièrement sentir dans l'industrie du bâtiment. Il faut empêcher que les ouvriers de cette branche soient privés de leur gagne-pain par l'emploi de la pelle mécanique. Un entrepreneur formula un recours de droit public au Tribunal fédéral contre cet arrêté. Ce recours était fondé sur l'article 31 de la Constitution fédérale. La section de droit public l'a admis à l'unanimité. Elle a annulé l'arrêté du 13 mars 1937, le déclarant contraire à la Constitution fédérale.

Cette décision aura une grosse répercussion en Suisse où le Valais ne fut pas le seul canton à interdire provisoirement la pelle mécanique. De plus, il y a quantité de communes isolées qui ont prononcé la même interdiction.

Transfert total de l'Italie

Extrait de la « Neue Zürcher Zeitung »
du 9. 6. 37 — No 1041

Par suite du développement favorable du clearing italo-suisse, la quote-part, à disposition des créanciers-financiers suisses, a atteint un point qui permet le transfert intégral des intérêts et dividendes.

En vertu de la convention supplémentaire du 3 avril 1936, un changement de la quote-part en vigueur pour l'année n'aurait pu être fixé que pour le 10 décembre 1937. Toutefois, en présence de l'état favorable actuel du compte clearing, les Offices compétents ont pris des accords pour avancer la date au 10 juin 1937. En même temps, la quote-part pour l'année du clearing, commençant en date du 10 juin, a été fixée à 100 %, de sorte qu'après déduction des frais du clearing, le 98 1/2 % pourra être payé aux créanciers suisses. Les banques italiennes sont donc à l'avenir à inviter à payer intégralement le montant net des coupons au compte clearing auprès de la Banca d'Italia, Agent de l'Istituto Nazionale per i Cambi con l'Estero.

Les bordereaux exigés jusqu'à présent sont donc supprimés. Les autres prescriptions suivant la convention supplémentaire du 3 avril 1936 et les instructions relatives aux circulaires No 51 et suivantes, restent en vigueur surtout en ce qui concerne les Affidavits.

Suivant les expériences faites, les conventions de clearing entre beaucoup de pays, n'étaient pas satisfaisantes pour les créanciers-financiers suisses. Ceci ne provenait pas seulement du fait qu'en considération de l'exportation et de la création d'occasions de travail, les créanciers suisses ont été en partie traités d'une façon très peu satisfaisante, mais aussi des dispositions prises à l'étranger et de la position en Suisse concernant les prix avant la dévaluation du franc, qui ont causé un dérangement dans les relations devant se sentir dans l'application du clearing.

Le clearing avec l'Italie montrait également au début quelques difficultés, qui toutefois ont commencé à disparaître dès l'abolition des sanctions et avec l'augmentation de l'importation de l'Italie. Par conséquent, la quote-part fixée au début à 40 %, a pu être augmentée en janvier 1937 à 60 % et en février à 80 %.

Les créanciers-financiers apprendront avec satisfaction que l'état favorable actuel permettra dès à présent le transfert total. Ils accepteront sans autre le 1 1/2 % exigé pour les frais de clearing, qu'ils considéreront comme un grain de beauté inévitable pour le moment, en considération des expériences beaucoup plus désagréables du passé et du présent.

Du point de vue économique, le transfert total peut être considéré comme un symptôme très favorable — au profit des deux pays — et comme une preuve que l'échange des marchandises et des paiements font continuellement du progrès.

Les vieilles puces de Smithsonian

Le Smithsonian-Institut vient de recevoir dernièrement du Colorado un envoi particulièrement intéressant. Il s'agit de deux puces qui, compressées dans la pierre à sable, se sont conservées admirablement.

Un examen spécial de ces puces et de ces pierres à sable a révélé que ces insectes infestaient il y a environ 80 à 100 millions d'années, le Colorado et qu'elles couvraient le pays en quantités innombrables. De toute façon, les hommes n'ont pas souffert à l'époque de ces bestioles, car alors les puces existaient bien, mais le genre humain pas encore.

VALAIS

† **Le chanoine Jules Gross**

Ce bon et très brave prêtre que fut le chanoine Jules Gross n'est donc plus.

Nous aurions certes aimé qu'une plume plus compétente nous ait dit ce que le Valais vient de perdre en ce religieux doublé d'un écrivain et d'un idéaliste qui a consacré une grande part de son activité à chanter notre humble terre valaisanne à décrire nos coutumes, en un mot à bien mériter de son pays tout en exerçant son saint ministère qu'il a toujours accompli de la façon la plus exemplaire.

Le chanoine Jules Gross s'en est allé dans sa 70^{me} année après quelques jours de souffrance. On sait qu'il habitait le domaine d'Ecône près Riddes. Il faisait partie de la Congrégation de la Maison du Grand St-Bernard comme chanoine régulier.

C'est en cueillant des cerises pour des enfants, le 16 juin dernier, qu'un stupide accident a entraîné sa mort. La marche de l'échelle ayant cédé, M. le chanoine Gross tomba et se fractura le bassin. Transporté à l'Hôpital de Martigny, il y fut opéré. L'opération avait même réussi mais une pneumonie se greffa sur cette intervention chirurgicale, et après quelques jours de souffrances, supportées avec la résignation la plus chrétienne, cet estimé prêtre s'éteignit. Aussi, la nouvelle de cette mort si inopinée a-t-elle causé une vive surprise et peine à tous ceux qui connurent le défunt.

M. Jules Gross avait célébré sa première messe en 1893 après avoir suivi ses études aux collèges de St-Maurice et d'Einsiedeln. Il fut d'abord vicaire de Vollèges, puis de Martigny, puis de Lens, pour revenir encore à Martigny jusqu'en 1922. Il se retira alors à la Maison du Saint-Bernard à Martigny et en 1928 vint à Ecône.

Il était le fils de feu Emile Gross juge-instructeur du district de Martigny et neveu du poète Louis Gross.

Les goûts littéraires et poétiques de l'oncle, ont-ils été transmis ici au neveu ? Il faut le croire. Toujours est-il que le chanoine Jules Gross devait au cours de son existence se révéler un écrivain dont le moins qu'on puisse dire est qu'il a fait honneur à notre canton et à sa congrégation.

Certes, des critiques par parti pris, trouveront toujours quelque chose pour remplir leur rôle. On pourra donc dire des œuvres du chanoine Jules Gross ceci ou cela, mais ces mêmes critiques, excellents dans leur genre, seront-ils capables de faire mieux ou pourront-ils encore faire quelques chose même d'équale valeur ?

M. Gross laisse en effet de nombreux ouvrages et, à ce titre déjà, comme travailleur, on peut lui attribuer des mérites qui livrent son nom à la postérité.

Mais, soit comme historien soit comme écrivain ou même comme poète, les œuvres du chanoine Jules Gross révèlent des qualités réelles de style, des efforts comme chercheur. Une de celles-ci n'a-t-elle pas valu à l'auteur une distinction flatteuse de l'Académie française ? Or, si une pareille référence est négligeable, tout est vraiment à décourager...

Citons au hasard de la plume les œuvres de Jules Gross et que nous avons eu l'occasion de parcourir : « Théoduline », « Hugonnette », « Maman Marguerite », « L'Hospice du Grand St-Bernard », « Ainsi parla Honoré Ballet », « La Reine de Tordin » qui fut jouée à l'occasion de la dernière Fête des Vendanges et qui eut son succès mérité.

Le chanoine Gross ressortait en effet de la médiocrité. Comme prêtre, il sut surtout ne pas tomber dans le travers qu'ont malheureusement quelques-uns de ses confrères, celui de vouloir trop s'immiscer dans la politique. A cet égard, le chanoine Jules Gross mérite les plus respectueux hommages.

Il fut aussi un des fondateurs du scoutisme en Valais ainsi qu'un des plus vaillants promoteurs de la Croix d'Or, société valaisanne d'abstinence. Ici, M. Gross poursuivait sa lutte dans la plus louable intention de pouvoir mettre un frein au fléau de l'alcoolisme qui fait aussi tant de mal en Valais.

On peut encore ici, dans notre canton viticole par excellence, critiquer un certain côté d'une pareille campagne, mais si l'on veut se mettre à la place de son auteur et percer le fond de sa pensée, chacun ne pourra que s'incliner devant ce bel idéal.

Toutes les nouveautés scientifiques intéressaient également cet érudit religieux. En dépit des sarcasmes, il s'adonnait aussi à la science de sourcier, et sous ce rapport, le chanoine Gross était aussi un émule de l'abbé Mermet.

Il s'occupa aussi de la propagation de la langue internationale Ido et laissa beaucoup d'écrits sur cette matière.

C'était aussi un agréable autant que brillant causeur et dans ses conférences ou causeries il n'était jamais à court d'exposé. Nous n'en voulons citer pour preuve que sa dissertation lors de la dernière assemblée de la Société d'histoire du Valais romand à Riddes où notre érudit historien et sourcier trouva le moyen d'entretenir longuement son auditoire de la radiesthésie au service de l'histoire, ceci à propos de tombes romaines découvertes dans les parages de Riddes-Ecône.

Nous ne pouvons certes, dans ce modeste article de journal, nous étendre plus longuement sur cette biographie qui mériterait des colonnes.

Qu'il nous suffise de dire que notre pays vient de perdre en le chanoine Jules Gross un de ses enfants qui lui ont fait le plus grandement honneur.

Ses obsèques eurent lieu samedi à Martigny. Elles furent des plus touchantes. La levée de corps a été faite par Mgr. Bourgeois, prévôt de la communauté du Grand St-Bernard, et la messe funèbre dite par le chanoine Coquoiz.

Une foule nombreuse d'ecclésiastiques venus de tous les points du canton y assistaient. Une délégation de scouts et 5 bannières ouvraient le cortège funèbre.

Parmi les personnalités et autorités civiles, nous avons noté entre autres MM. l'ancien conseiller d'Etat Burgener, le colonel brigadier Morand, président de la Ville de Martigny, le colonel Couchepin, ancien président de Martigny-Bourg, Ch. Haegler, ancien président du Grand Conseil, etc., etc. C'est donc dire que le défunt jouissait de l'estime et du respect de tous.

Maintenant le bon chanoine Gross repose dans le cimetière de Martigny. Son souvenir sera vénéré.

Frère de M. Maurice Gross de Martigny, avocat bien connu, le défunt laisse aussi deux sœurs, Mlles Cécile et Françoise Gross.

A la famille et à tous ceux que cette perte jette dans l'affliction, l'assurance de nos condoléances.

Z.

Horloger-opticien

M. Roger Moret, fils de M. Henri Moret, horloger-bijoutier à Martigny, vient d'obtenir le diplôme fédéral d'opticien. Ce sera le premier opticien valaisan porteur du diplôme fédéral. Nos félicitations au titulaire.

Ajoutons également que M. Roger Moret possède le diplôme de l'Ecole d'horlogerie de Genève.

Assemblée de la Chambre Valaisanne de Commerce à Monthey

Cette importante réunion s'est tenue samedi 26 crt. à l'Hôtel de Ville de Monthey, dans la salle du Conseil général.

M. le Dr Comtesse ouvre la séance et salue la présence du sous-préfet du district ainsi que du président de la Ville de Monthey et excuse quelques membres empêchés.

M. le Dr Pierre Darbellay lit ensuite le protocole de la dernière assemblée générale annuelle à Saxon en 1936, puis M. Comtesse présente le rapport présidentiel sur l'exercice écoulé.

Dans son intéressant rapport, le nouveau président de la Chambre valaisanne de commerce tient notamment à exprimer sa reconnaissance à M. Perrig, son prédécesseur. Il rappelle aussi le décès de plusieurs membres : MM. Dufour, Gex-Fabry, Ch. Bonvin, Louis Grobet, Paul Hugon, en hommage desquels l'assemblée se lève en signe de deuil.

Le rapport dit aussi tout le plaisir rencontré au sein de la Chambre valaisanne de commerce ensuite de la nomination de deux membres de son Comité au poste élevé de conseillers d'Etat. Ce sont en effet MM. Fama et Anthamatten qui font précisément leur entrée dans la salle en cet instant et qui sont chaudement ovationnés.

M. Comtesse rappelle à ce propos le dévouement et les capacités qu'ont témoignés ces deux magistrats à la Chambre de commerce et il espère qu'ils continueront à soutenir de leurs efforts cette institution.

M. Darbellay donne ensuite quelques extraits du rapport de gestion sur l'exercice 1936, rapport qui sera adressé sous peu aux membres.

La reprise de l'activité dans tous les domaines, malgré beaucoup d'obstacles, est évidente, ce qui, est-il besoin de le dire, fait augmenter chaque année le travail déjà considérable qui incombe au dévoué secrétaire.

* * *

A la suite de leur démission de membres du Comité, MM. les conseillers d'Etat Fama et Anthamatten sont acclamés membres d'honneur de la Chambre. Ils remercient chacun en leur langue maternelle et assurent qu'ils continueront à s'intéresser aux questions qu'ils ont toujours défendues jusqu'à maintenant.

M. Jos. Giovanola est élu ensuite membre du Comité en remplacement de M. Contat et M. Marguerat au nom des industriels.

M. Marius Lampert, à Ardon, succède également au Comité à M. Anthamatten comme représentant de la Fédération des Producteurs de lait et M. Hallenbarter succède à M. Dufour décédé, et ce comme représentant pour les Arts et Métiers.

Aux divers, on entend M. Fama, lequel excuse notamment son collègue M. Troillet, invité et empêché d'assister à la réunion.

Après la clôture de la séance, les participants visiteront la fabrique de pierres fines de Monthey, sous la direction de M. Djevaridjan, visite aussi intéressante qu'instructive.

Un dîner très bien servi réunit ensuite les

participants à l'Hôtel des Postes où M. Comtesse salue les hôtes présents. On y entend M. Delacoste, président de la Ville de Monthey, qui salue les membres de la Chambre valaisanne de commerce et rend un hommage particulier à son dévoué secrétaire M. Darbellay, la cheville ouvrière de l'institution.

La Chambre ne dispose que des cotisations de ses membres, elle a besoin de l'appui de l'Etat car elle s'occupe non seulement du commerce mais aussi de l'agriculture.

M. Fama, comme vice-président du Conseil d'Etat, se voit encore obligé de prendre la parole et déclare que la Chambre de commerce est une économie pour l'Etat, car ce dernier dépense plus que les particuliers.

Si la Chambre n'existait pas, ce serait l'Etat qui devrait s'occuper de nombreuses affaires qui sont du ressort de la Chambre.

En terminant, nous nous en voudrions de ne pas signaler le gentil geste de la Fabrique de cigares de Lavallaz et Cie qui a offert aux participants l'occasion de pouvoir déguster de ses excellents produits, en l'occurrence de bons cigares de Monthey qui vont si bien après un excellent repas.

Un merci à M. Bernard de Lavallaz, directeur de la maison.

A 14 h., un train spécial du Monthey-Champéry mis aimablement à disposition par M. Bachmann directeur, transportait tout le monde à Champéry. Le soleil et le comité de la Société de développement avec MM. François Défago et Honegger attendaient les visiteurs à la gare. Ce que fut cette réception, nous ne pouvons que le décrire. Les plus anciens membres de la Chambre de commerce avouèrent n'avoir jamais été autant fêtés. La source de Rumièra, la piscine fréquentée par de charmantes naïades, les tennis firent l'admiration de ceux qui ne les connaissaient pas encore. Et ce fut conformément à l'hospitalité champérolaine, la réception au tennis, chez Mme Vve Reine Défago, Hôtel Beau-Séjour, à l'Hôtel Suisse et à l'Hôtel de la Dent-du-Midi.

Au cours de cette promenade de dégustation, M. Emmanuel Défago, député, souhaita la bienvenue aux visiteurs au nom de la station, et M. le député Berra, au nom de la municipalité.

M. le Dr Comtesse remercia chacun et chacune en termes éloquentes.

A 19 h. sonna l'heure du départ et chacun reprit le train avec regrets, pour regagner la plaine et Monthey en souhaitant à nos méritants compatriotes de Champéry une bonne saison.

En terminant ce bref compte rendu, qu'il nous soit permis d'adresser à tous les commerçants, industriels et agriculteurs, à toutes les communes du canton qui n'en font pas encore partie, un appel : demandez votre admission comme membre de la Chambre de commerce qui se dépense sans compter pour la prospérité de notre canton.

La clôture au Collège de Sion

Cet établissement a fermé ses portes sur le cours scolaire 1936-37 qui a été fréquenté par plus de 200 élèves.

L'Ecole industrielle supérieure en a détenu le chiffre record de 65.

M. le professeur de langues modernes, Léon de Lavallaz, qui prend sa retraite, est remplacé par M. Pierre Arrigoni, de Leytron.

Les élèves suivants ont obtenu le diplôme fédéral de maturité classique :

Type A. — Diplômes du 2^{me} degré : MM. Pont Auguste, 5 ; Venetz Conrad, 4,9 ; Deléglise Maurice, 4,7 ; Salamini Adolphe, 4,6 ; Rosselet Pierre, 4,5.

Diplômes du 3^{me} degré : MM. Bender Michel, 4,4 ; Follonier Prosper, 4,4 ; Maylain Louis, 4,1 ; Meilland Marcel, 4.

Type B. — Diplômes du 2^{me} degré : MM. Nanchen Pierre, 5 ; Coudray Marius, 4,9.

Type B. — Diplômes du 3^{me} degré : MM. Mamie Robert, 4,4 ; Barras Joseph, 4,4 ; Nonella Sergio, 4,1 ; Zeli Bruno, 4,1 ; Rosselet J. Marcel, 4.

Ont obtenu le certificat de **maturité scientifique :** **Diplômes du 3^{me} degré :** MM. Gaudard Alphonse, 4,4 ; Couchepin Joseph, 4,2.

Ont obtenu le **Diplôme commercial :** **Diplômes du 2^{me} degré :** MM. Tichelli Antoine, 5,2 ; Glassey Louis, 5,1 ; Métry Raymond, 5,1 ; Mévillot Albert, 5 ; Anderegg Joseph, 4,9 ; Francioli Alfred, 4,9 ; Volluz Jacques, 4,8.

Diplômes du 3^{me} degré : MM. Broccard Jean-Claude, 4,3 ; Delaloye Ferdinand, 4,1 ; Pfammatter Pierre, 4,1.

Ouverture des cours 1937-38 : 13 septembre prochain.

Clôture du cours agricole des élèves-instituteurs à Châteauneuf

Le cours agricole des élèves-instituteurs s'est terminé à Châteauneuf samedi matin, 26 juin. Les examens ont eu lieu en présence de MM. les professeurs, MM. les experts, M. le conseiller d'Etat Pitteloud, M. le Directeur de l'Ecole normale, MM. les membres de la Commission cantonale de l'enseignement.

Au dîner tout intime qui suivit, M. le Directeur A. Luisier salue le nouveau chef du Département de l'Instruction publique. Il exprima sa satisfaction à MM. les professeurs, à ses collaborateurs pour le dévouement qu'ils ont apporté au succès de ce cours. Les examens ont été excellents. Tous les élèves ob-

tiennent le brevet de capacité pour l'enseignement agricole. En voici la liste :

Antonin Bernard, Vétroz ; Arbella René, Granges ; Bourdin Cyrille, Euseigne ; Bridy Marcel, Leytron ; Bruchez Alfred, Bagnes ; Défago Robert, Val d'Illeiz ; Girard Georges, Martigny ; Luisier Louis, Bagnes ; Moix André, St-Martin ; Oberson Denis, Saxon ; Pralong Cyrille, Salins ; Roduit Michel, Leytron ; Roux Georges, Grimisuat ; Vaudan Louis, Bagnes ; Vuignier Daniel, St-Martin.

M. le conseiller d'Etat Pitteloud n'a pas eu l'occasion, en tant que chef de justice et police, de visiter souvent Châteauneuf... Mais aujourd'hui, il se fait un réel plaisir de venir applaudir aux résultats acquis en matière agricole par les jeunes instituteurs. Son salut va à l'œuvre de Châteauneuf et à son chef méritant, M. le conseiller d'Etat Troillet, retenu aujourd'hui par des occupations pressantes, à M. le Directeur Luisier, à M. le Recteur et à tout le corps professoral.

Vis-à-vis des jeunes instituteurs, il éprouve quelque peu le pénible sentiment du père de famille qui a de nombreux et beaux enfants, mais qui se demande comment il arrivera à leur faire une place au soleil. Il faut que ceux-ci s'aident eux-mêmes d'abord, qu'ils imposent le respect et l'autorité par une conduite digne et sans reproche. Une mission très noble les attend, celle d'élever le niveau intellectuel, moral et matériel de la jeunesse valaisanne. A ces jeunes éducateurs vont les meilleurs souhaits du nouveau chef du Département.

C'est sur une note gaie et familière que l'on se sépare pour s'adonner à la joie des vacances. X.

Une couleuvre de taille

M. Gérard Burrin, habitant Neymiaz sur Chamossion, a tué la semaine dernière dans les environs de ce hameau une couleuvre qui ne mesurait pas moins de 1 m. 80 de longueur.

Un deuxième reptile de dimension tout aussi respectable a été aussi aperçu au même moment mais a pu s'échapper.

On sait que la couleuvre, bien que de taille plus grande que la vipère, n'est pas très dangereuse.

Chamoson. - L'inhalte.

Samedi a eu lieu pour la commune de Chamoson l'inhalte pour la montagne de Loutze laquelle est considérée comme la montagne basse de cette commune. L'inhalte pour Chamosenzé aura lieu samedi prochain.

SION

Défense aérienne passive

(Comm.) — La Commission locale de la défense aérienne passive sédunoise a examiné les rapports d'inspection de l'exercice d'obscurcissement des 9, 10 et 11 juin derniers et remercie toute la population de la commune pour la manière dont elle s'est prêtée aux exercices d'obscurcissement des dits jours. Nous avons été heureux de constater qu'à de rares exceptions près, elle a compris le but de l'exercice, et que, si le péril des attaques aériennes n'est pas imminent, il sera d'autant moins probable si nous sommes prêts à en atténuer les effets par les mesures préventives qui auront été prises.

Voyons maintenant quelques observations d'ordre général qui pourront être utiles à l'occasion des exercices ordonnés par le canton, ou en cas d'alerte de mobilisation ou de guerre.

Remarquons tout d'abord que beaucoup de bâtiments dans la banlieue n'avaient pris aucune mesure le premier jour de l'exercice, faute d'avoir été renseignés. Ce déficit a été réparé par le zèle qui a été mis les soirs suivants à collaborer à l'action commune. Il y a là cependant une leçon à retenir : il faut être prêt en tout temps, et d'autre part, nul n'est censé ignorer la loi.

Si l'obscurcissement des appartements a été bon en général, il ne faut pas exagérer le pouvoir d'obscurcissement de la lampe. Qu'elle soit claire ou opaque, il est nécessaire de la masquer par un écran lorsqu'elle est visible de l'extérieur.

L'obscurcissement par des moyens passagers, papier bleu, sac de papier, abat-jour de carton profond, fenêtre et baies obscurcies par des couvertures ou vêtements épais, donne des résultats satisfaisants. Mais il ne faut pas oublier que ces moyens doivent rester constamment à la disposition et que, dans beaucoup de cas, il n'est pas possible de le faire.

On ne prête pas suffisamment attention à l'emploi des lampes officiellement inutilisées dans les périodes d'obscurcissement. Là encore, les prescriptions doivent être rigoureusement observées et les ampoules enlevées. Au cours de nos inspections, nous avons vu à maintes reprises un faisceau de lumière blanche se projeter sur les toits, sur la rue ou dans l'espace. Il ne durait généralement que quelques secondes, mais ce temps est suffisant pour un repérage aux conséquences désastreuses.

Les hôtels et cafés se sont prêtés également avec beaucoup de conscience à l'exercice. Il faut retenir pour eux spécialement la remarque faite plus haut pour les lampes bleues : si elles constituent un excellent moyen d'obscurcissement, leur foyer lumineux ne doit pas être visible de l'extérieur.

La plupart des cafés n'ont pris aucune disposition en vue de la création de sac pour la porte d'entrée. C'est une lacune à laquelle il est nécessaire de remédier toutes les fois que les établissements n'ont pas une issue sur l'arrière.

Nous signalons encore que quelques ménages et tous les magasins n'ont pris aucune disposition en vue de l'obscurcissement et se sont bornés à ne pas allumer leurs lampes. Cette manière de faire se comprend au point de vue d'opportunité et en cette période de l'année. Elle n'est pas moins inadmissible car les attaques aériennes ne se produiront pas nécessairement en été, lorsque la famille ou les commerçants n'utilisent pas leur éclairage. Il y a là des mesures à prendre qui devront être effectives à l'occasion d'un prochain exercice.

Ces remarques générales n'infirmen en rien la bonne volonté qui a été constatée et ont simplement pour but d'attirer l'attention sur l'obligation pour chacun de prendre toutes les mesures nécessaires pour être prêts à assurer un obscurcissement complet en toute saison et à toute heure.

Service sédunois de la D. A. P.

Cours de guides

Le cours de guides dont nous avons parlé et qui a eu lieu à Martigny et dans le massif du Trient s'est terminé à Martigny. La fin du cours a été marquée par un banquet apprécié à l'Hôtel Kluser, au cours duquel M. Fama, chef du Département cantonal de police, et le président de la section valaisanne du Club alpin, M. Joseph Emonet, prononcèrent quelques paroles de circonstance. Ils relevèrent en particulier que le soin apporté à la formation des guides valaisans est de nature à contribuer largement au développement du tourisme dans le canton.

Voici les titulaires ayant obtenu le brevet de guides : Biner Joseph, Zermatt ; Blötzer Othmar, Ferden ; Bonnard Albert, Vissoie ; Basile Bournissen, Héremence ; Brunner Fritz, Brigue-Naters ; Bumann Othmar, Rodolphe et Florinus, de Saas-Fee ; Burgener Alphonse, Eisten ; Delvecchio Gabriel, Chesières s. Ollon ; Furrer Albert, Zermatt ; Gaspoz Pierre, Evolène ; Julien Oswald, Zermatt ; Kalbermatten Aloys et Antoine, Saas-Fee ; Lampert Raymond, Genève ; Lohmatter Conrad, Saas-Fee ; Marti Samuel, Ennenda-Glaris ; Métrailler Jean, Evolène ; Murly Agénor, Châteauneuf ; Perren Othmar et Théodore, Zermatt ; Rumpf Jean, Evolène ; Schwery Emile, Ried-Mörel ; Streiff Jacob, Linthal-Glaris ; Taugwalder Rudolf, Zermatt ; Theytaz Rémy, Ayer ; Vianin Maurice, St-Jean.

Tourisme savoyard

Vu le manque de place, nous devons renvoyer à vendredi un article sur l'assemblée des Etats généraux du Tourisme savoyard qui s'est déroulée à Chamoniex et à Martigny et qui a duré 3 jours.

SIERRE

Ecole Commerciale des Filles

L'Ecole Commerciale des Filles, de Sière, a été fréquentée durant l'année scolaire 1936-1937 par 52 élèves. Dans l'ensemble, le travail et l'esprit général ont été excellents. Le rapport rend hommage, entre autres, aux largesses de Mme J.-J. Mercier et à la générosité de M. et Mme Joseph de Chastonay. La rentrée des classes pour l'année scolaire 1937-1938 est fixée au mardi 14 septembre.

Ont obtenu le diplôme de fin d'études commerciales :

Mention « très bien », 1^{er} degré : Mlles Tabin Madeleine, Sière, moyenne 5,78 ; Grand Isabelle, Sière, 5,60 ; Oggier Germaine, Sière, 5,60 ; Cotter Andrée, Sière, 5,54.

Mention « bien », 2^{me} degré : Mlles Bouniol Gabrielle, Sière, 5,35 ; de Chastonay Suzanne, Sière, 5,30 ; Zufferey Jacqueline, Sière, 5,15.

Mention « assez bien », 3^{me} degré : Mlle Zwissig Nelly, Sière, 4,65.

Le sel renchérit en Argovie

Le Conseil d'Etat argovien a l'intention de porter de 15 à 20 ct. le prix du kilo de sel, afin d'augmenter les recettes cantonales.

MARTIGNY

**Au Royal :
Prolongation de « La Pocharde »**

Ce soir lundi, et demain mardi (fête de SS. Pierre et Paul, matinée et soirée, prolongation du grand succès populaire : « La Pocharde », d'après le roman de Jules Mary.

Les batailles de Napoléon Bonaparte

Demain mardi, à l'Etoile, en matinée et soirée, présentation du film d'Abel Gance : « Les batailles de Napoléon Bonaparte ». Une magnifique leçon d'enthousiasme, de foi et de fierté.
A 14 h. 1/2, matinée pour enfants et familles.
Voilà un film qu'il ne faudra pas manquer.

SUISSE

Les radicaux valaisans et la proposition Stucki

On mande de Martigny à la P. S. M. :

Les instances compétentes du parti radical valaisan, réunies en assemblée vendredi à Martigny, ont adhéré au contre-projet présenté par le comité directeur du parti radical démocratique en opposition à la résolution Stucki et y ont apporté certains amendements.

Nous croyons savoir que cette décision a été prise sans aucune opposition et que les amendements seront présentés au comité directeur du parti radical suisse qui se réunira le 3 juillet, à Berne.

Troupes volontaires de couverture frontière

Une nouvelle compagnie de volontaires de la couverture frontière sera formée le 20 juillet 1937. Pour constituer l'effectif de cette compagnie et remplacer les hommes licenciés des autres compagnies, il y aura lieu d'engager environ 400 militaires. A la fin de l'automne, on pourra encore enrôler un même contingent d'hommes.

Les volontaires de la couverture frontière reçoivent, outre la subsistance et le logement, la solde réglementaire du grade, les sous-officiers et soldats en plus un supplément de solde de 1 fr. par jour.

Les inscriptions sont à adresser au commandant des troupes volontaires de la couverture frontière à Büllach. Elles doivent contenir les indications suivantes : nom, prénom, prénom du père, date de naissance, incorporation militaire, adresse exacte, profession, lieu d'origine, renseignements touchant au chômage, aux indemnités de chômage, le cas échéant au soutien accordé à des parents.

Le livret de service et le certificat de bonnes mœurs ne seront envoyés que sur demande.

Les militaires entrant en considération pour un engagement volontaire seront convoqués personnellement. Ils ne seront engagés définitivement qu'après avoir passé la visite sanitaire d'entrée.

Un petit parlement

Le bureau du Conseil national a déjà nommé la commission chargée d'examiner le projet sur la prolongation des programmes financiers actuellement en vigueur. Cette commission compte 29 membres. Son président est M. Stähli, conseiller national, de Berne. Les membres sont MM. Abt, Berthoud, Bossi (Coire), Bratschi, Bringolf, Crittin, Dollfus, Duttweiler, Flückiger, Graber, Graf, Grimm, Höpli, Huber (St-Gall), Keller (Aarau), Müller Grosshöchstetten), Oprecht, Picot, Rochat, Rossi, Schmid (Soleure), Schmutz, Troillet, Walther (Olten), Vonmoos, Walther (Lucerne), Wetter, Widmer (Zurich).

L'émigration augmente

L'émigration de Suisse pour les pays d'outre-mer enregistre un nouvel accroissement. Au cours du mois de mai 260 personnes ont quitté la Suisse à destination des pays d'outre-mer, soit 127 de plus qu'en mai 1936. Pendant les cinq premiers mois de l'année en cours, le nombre total des émigrants a été de 1235, ce qui correspond à une augmentation de 514 personnes en comparaison de la même période de l'année dernière.

Bonnes perspectives pour le tourisme

Le Bureau de tourisme et de renseignements de l'Association des intérêts de Genève voit affluer de plus en plus les voyageurs. Dès le mois de janvier, le nombre des visiteurs a été constamment plus fort que pendant les mois correspondants de l'année dernière. Les Américains sont particulièrement nombreux, et l'on annonce des arrivées par centaines. Plusieurs grands hôtels de Genève seront au complet en juillet et en août prochains.

Taxes postales

A partir du 1er juillet, les modifications suivantes, approuvées par le Conseil fédéral, sont appliquées dans le tarif postal :

1. la taxe des imprimés sans adresse est réduite : pour chaque pièce jusqu'à 50 gr. à 2 cts ; de plus de 50 gr. jusqu'à 100 gr. à 3 cts, et de plus de 100 gr. jusqu'à 250 gr. à 6 cts.
2. la taxe des échantillons sans adresse est réduite : pour chaque exemplaire jusqu'à 50 gr. à 3 cts.

AU TRIBUNAL FEDERAL

Un recours écarté

Le 25 octobre 1936, l'assemblée communale de Mogensberg-St-Gall décidait, par 258 voix contre 242, d'introduire sur le territoire communal des écoles laïques, à la place des écoles confessionnelles, et de supprimer les autorités scolaires catholiques et réformées.

L'autorité scolaire catholique, appuyée par un certain nombre de citoyens, recourut au Tribunal fédéral contre cette décision que le Conseil d'Etat saint-gallois avait ratifiée.

Le Tribunal fédéral vient de rejeter cette plainte comme infondée.

M. E. Jaloux à l'Académie française

M. Edmond Jaloux, que l'Académie française a élu à la place laissée vacante par le décès de Paul Bourget, a été reçu sous la Coupole.

Le Tour de France

Le départ du Tour de France cycliste aura lieu le 30 juin. L'arrivée est prévue pour le 25 juillet.

L'auriez-vous cru?

Nous grandissons jusqu'à vers la 40^{me} année!

Des choses invraisemblables sont prouvées scientifiquement. — Des erreurs sont rectifiées. — Le cœur ne se trouve pas à gauche. — Si seulement l'intelligence se développait aussi! — Les cheveux des morts continuent-ils à pousser? — « Vous semblez avoir une santé florissante! ».

(Reproduction interdite)

C'est avec des préjugés que nous nous faisons une image de la vie. Nous commettons toutes sortes d'erreurs, de la place exacte du cœur jusqu'à la fin de la croissance avec la vingtième année. Que dit la science moderne de toutes ces fausses opinions préconçues?

« MON VIEIL AMI, TU AS GRANDI! »

Sur 100.000 personnes, il y en a certainement 99.999 convaincues d'avoir atteint leur taille définitive à l'âge de 20 ans et que, par après, ils ne grandissent plus. Dans les derniers temps, les biologistes ont constaté que la croissance du corps se poursuit souvent jusqu'à la 24^{me} année.

Maintenant les anthropologues ont découvert d'une façon certaine que dans des circonstances favorables le corps est capable jusqu'à la 40^{me} année de gagner en hauteur et en largeur. Et il ne s'agit pas ici d'un engraissement quelconque, mais bien d'un développement des os en longueur et en largeur. La race blanche possède une force de croissance si grande, que dans des cas particuliers on a même constaté des accroissements de taille jusque vers la cinquantaine. Comme homme adulte on peut encore grandir de 2 à 3 centimètres.

LA GROSSE TETE SANS AVANTAGE.

Ce ne sont pas seulement les os qui peuvent grandir, mais aussi la partie principale du corps, ce célèbre centre, qui dirige notre vie directement ou indirectement : le cerveau.

Le crâne de l'homme moyen augmente en volume comme tout chapelier peut le constater chez ses clients habituels. Malheureusement on n'a pas encore pu observer jusqu'à ce jour que l'intelligence augmente en même temps que le volume du cerveau.

OU SE TROUVE TON COEUR ?

Lorsqu'on crie à l'improviste à quelqu'un : « La main sur le cœur! » alors il pose la main gauche sur le côté gauche de la poitrine et il est convaincu que là se trouve cette pompe charnue, qui chasse sans discontinuer le sang à travers les artères et les veines.

Cette idée est une erreur anatomique des profanes. Elle est provoquée par le fait que le ventricule gauche du cœur, d'où le sang est chassé dans le corps, se trouve à gauche et que c'est du côté gauche qu'on observe le mieux les battements du cœur. Si on sciait donc l'homme au beau milieu on verrait (abstraction faite des difformités) qu'il n'y a exactement qu'une moitié du cœur qui se trouve à gauche.

COMBIEN DE TEMPS LES CHEVEUX POUSSENT-ILS ?

Actuellement on sait maintes choses sur l'origine de la calvitie chez l'homme et depuis longtemps on a scientifiquement démenti l'opinion que les chapeaux, les casquettes ou n'importe quelle coiffure étaient la cause de la chute des cheveux. Des glandes déficientes, des prédispositions héréditaires et d'autres raisons de ce genre, qu'on peut actuellement combattre en grande partie à l'aide de préparations glandulaires, sont les causes de la calvitie.

Et pendant longtemps de nombreux médecins prétendaient également que chez les morts les cheveux continuaient de pousser. Evidemment ces observateurs avaient raison lorsqu'ils constataient que les poils de la barbe grandissaient. Mais la cause véritable de ce fait ne doit pas être cherchée dans la croissance des poils après la mort : la peau se rétracte, notamment vers les racines des poils. De cette façon, les poils de la barbe sont poussés en avant et souvent ils augmentent notablement de longueur.

LA DANGEREUSE SANTE FLORISSANTE.

Il existe encore maintes autres erreurs, qui ont la vie dure.

On prétend, comme auparavant, que les pommes vertes peuvent amener la mort ou tout au moins amener des coliques. Il est scientifiquement prouvé qu'une pomme verte ou mûre, à condition d'être bien mâchée, est facilement digérée par l'estomac humain. Ces temps derniers, dans les milieux médicaux, on a rappelé à plusieurs reprises qu'il est dangereux de prendre l'aspect florissant d'une personne et, avant tout, la couleur rosée et bien vivante du visage comme une preuve de bonne santé. Le médecin devient sceptique lorsqu'il a un tel visage sain devant lui. Certaines maladies du cœur, des affections des reins et du foie, se révèlent souvent précocement par une teinte si florissante du visage, mais ici commencent déjà les erreurs tragiques de la vie ordinaire qui peuvent avoir des conséquences plus importantes et plus néfastes que des conceptions erronées sur l'emplacement du cœur ou la croissance de l'homme jusque vers la quarantaine.

Lire dans « Curieux » du 26 juin :

Le Pavillon suisse à l'Exposition de Paris (II), par Halceste. — En dinant avec Sapho et Jean Gaussin, par Vincent Vincent. — Genève chante, par Rodo Mahert. — Il pleut, bergère, comédie inédite de Mathias Morhardt. — Un reportage sur la vie secrète des dancings à Genève : Danser pour vivre, par Njura. — Une grande artiste lyrique : Clotilde Bressler-Gianoli, par Ed. Combe. — Chez la comtesse du Front-popu, par Sansdix. — Entre nous, par By. — Le climat des lacs suisses. — L'incident de la musique suisse à l'Exposition de Paris. — Le voile du destin, par Aldébaran. — Les gâtés de la poste. — La page des lettres et des arts. — La page des jeux et divertissements. — L'œil de « Curieux ».

ROYAL CE SOIR lundi et demain mardi (fête) mat. et soirée Prolongation du grand succès populaire

LA POCHARDE

ETOILE

Dès MARDI (fête) matinée et soirée
Le célèbre film d'Abel Gance

Les Batailles de Napoléon Bonaparte

Mardi à 14 h. 30, matinée pr enfants et familles

A vendre d'occasion

une belle machine à coudre Singer pour tailleur, à l'état de neuf; une banque, table de coupe, mannequins, chez

M^{me} Pouget meubles neufs et d'occasion Martigny-Ville

CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX

Dimanche prochain

sera mis en marche, quel que soit le temps, un

TRAIN SPÉCIAL pour le Valais

Pour plus de détails, voir les affiches dans les gares, etc.

« Je préfère faire des dettes en banque que de perdre un escompte »

avait dit, selon le « Journal Suisse des Epiciers », l'Américain Woolworth, le propriétaire de grands magasins. « Il me rapporte, avait-il ajouté, plus que l'intérêt de banque ne me coûte; on ne peut pas gagner de l'argent plus simplement. »

Le journal ajoute encore quelques considérations qui méritent d'être examinées :

En effet, on n'estime pas assez l'avantage financier qu'il est possible de retirer en profitant d'un escompte. Voyons ce que représente un escompte au comptant :

		Intérêt en 1 année :
1 %	à 10 jours au lieu de 30 jours net	18 %
2 %	» 10 » » » 30 » »	36 %
2 %	» 30 » » » 60 » »	24 %
2 %	» 30 » » » 120 » »	8 %
3 %	» 10 » » » 120 » »	9,8 %
3 %	» 10 » » » 60 » »	21,6 %

On voit donc que l'argent emprunté en banque, même à un taux élevé, peut rapporter un gain si on sait le faire fructifier en payant ses factures au comptant pour profiter de l'escompte.

Un coq peut-il tuer un homme ?

Il y a quelque temps, au Honduras, on a fait le procès d'un coq de combat. L'animal jugé coupable d'un meurtre sur une personne, a été condamné à mort et pendu comme cela se pratique habituellement pour un meurtrier.

Depuis quand un coq est-il capable de tuer un homme ?

Ce coq était un des plus grands et des plus puissants gallinacés présentés lors d'un combat de coqs à la Caridad.

Pour des raisons non encore éclaircies, ce coq de combat, muni de ces longs et effilés ergots en acier, ne se lança pas sur son adversaire, mais bien sur un brave spectateur, Porfinio Canales, qui, la chemise ouverte, se trouvait dans la première rangée du public. Le coq donna au pauvre Porfinio un tel coup d'ergot, qu'il lui trancha l'artère carotide. Peu d'instants après, Porfinio était mort.

Et le gladiateur ailé a payé de sa vie sa fantaisie macabre.

(Pour notre part, nous aurions plutôt opté pour la pendaison des organisateurs de ces combats inhumains autant que ridicules.)

Monsieur Marius BRUCHEZ et sa famille, à Saxon, remercient de tout leur cœur les nombreuses personnes qui ont pris part à l'ensevelissement de leur très chère épouse et mère.

Très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grande épreuve, M. Joseph Reymondeulaz et ses proches, à Chamoson, expriment à tous ceux qui, de près ou de loin, y ont pris part, leurs sincères remerciements.

A louer petit appartement

chambre et cuisine. S'adr. chez Emmanuel HUBER, Rue des Hôtels, Martigny-Ville.

Juliette Dévaud Pédicure

absente du 5 au 11 juillet

Les petites annonces obtiennent un grand succès

Appartement

à louer dès le 1er octobre, centre de la ville à Martigny, 4 chambres, cuisine, chambre de bain, chauffage central. Prix modéré. S'adres. au journal sous R1837.

A vendre à bas prix, pour raison de santé,

maison de campagne

bien située, à Monthey, comprenant 2 logements, grange, écurie, porcherie, poulailler, jardin et pré arborisés attenants. Eau, gaz, électricité. Facilités de paiement. Ecrire sous B. F. 123, poste restante, Monthey.

FACTURES EN-TÊTES DE LETTRES ENVELOPPES PROSPECTUS PROGRAMMES AFFICHES, etc.
IMPRIMERIE J. PILLET MARTIGNY

28 Juillet Tirage

supplémentaire Irrévocable

GAGNEZ VOS VACANCES!

Tout billet acheté du 19 juin au 28 juillet donne droit à un billet supplémentaire spécial pouvant rapporter un bon de voyage de 1000, 200 ou 100 frs; au total : frs. 10.000.— de lots supplémentaires. Profitez-en sans tarder ! Gagnez vos vacances !

AVEC 10 FRANCS GAGNEZ 200.000 FRANCS!

Exposez-vous à gagner ce gros lot ou l'un des autres lots importants : Fr. 100.000, 50.000, 2 x 20.000, 6 x 10.000, etc., etc. 21.321 billets gagnants ! La série de 10 billets avec au moins 1 gagnant garanti fr. 100.-. 1 billet fr. 10.-, 1/2 billet fr. 5.-. Port 40 cts, liste de tirage 30 cts. Paiement des lots sans retenue fiscale à destination de tous les cantons.



200.000, 100.000, 50.000, 2 x 20.000, 6 x 10.000, 10 x 5000, 100 x 1000, 200 x 500 etc., etc.

Loterie Fribourgeoise

GARANTIE PAR L'ETAT

COMPTE POSTAL 11 a 1596, FRIBOURG

Dans les cavernes lumineuses des Maoris en Nouvelle-Zélande

Sur les petites îles de la Nouvelle-Zélande, il existe des cavernes mystérieuses qui, d'après la conception des Maoris, sont l'habitat de dangereux esprits. De loin on entend des bruits sinistres et pendant la nuit les leurs bleutés d'une lumière magique percent l'obscurité.

Le zoologue Ch. Kearton, accompagné de quelques indigènes courageux, vient d'explorer quelques-unes de ces cavernes. Il constata qu'à l'intérieur de ces cavernes, les parois étaient littéralement couvertes de vers luisants. Et pourquoi ces vers émettent-ils de la lumière ? Cette lumière attire les mouches et les moustiques. Les insectes s'approchent avec curiosité de cette paroi lumineuse et sont aussitôt aspirés et dévorés. Kearton veut maintenant examiner le mystère lumineux de ces vers luisants. Dans tous les cas, les Maoris superstitieux n'ont plus peur des cavernes hantées.

BIBLIOGRAPHIE

Bon voyage

Tel est le titre du numéro spécial que la ZI (Zürcher Illustrierte) a publié la semaine passée. On y trouve nombre de vérités et de points de vue. Un reportage fait découvrir que nul n'est besoin de gagner la Scandinavie et le Spitzberg pour connaître les dépaysements que vous offre une croisière en canoë sur les eaux du lac du Grimsel. Mais la Suisse n'est-elle pas un pays de possibilités touristiques incroyables ? Dans la même journée, un autre reportage vous montre que vous pouvez « vivre les quatre saisons ». Cueillir des fleurs dans les prairies du val d'Engelberg, skier sur les hauteurs dominant le Trubsee et vous baigner dans les eaux du Lac des Quatre-Cantons. Ceux qui trouvent notre globe trop petit verront qu'une fusée trans-planétaire satisfaita bientôt leur besoin d'horizons nouveaux. Enfin, pour ceux qui, à l'instar de Candide préfèrent « cultiver leur jardin », la ZI publie une page inspirée de la philosophie de Kant : « Apprenez à penser sans voyager ».

« Bon voyage », on le voit, peut satisfaire aux goûts les plus divers et mérite d'être vu et lu par tous.

Pour rire un brin

Confiance tout de même !...

Ceci vient de se passer dans une petite ville de Bourgogne.

Un livreur d'une douzaine d'années arrête sa bicyclette devant un immeuble et jette un regard autour de lui. Visant deux messieurs qui s'avancent sur le trottoir :

— Messieurs, fait-il, vous ne voudriez pas jeter un coup d'œil sur mon vélo, qu'on ne me le chipe pas ? J'en ai pour deux minutes...

Le plus âgé des passants sourit avec bienveillance, mais l'autre, scandalisé, se récrie :

— Est-ce que tu sais, mon petit ami, que monsieur (il désigne son compagnon) est ton député ?

Le gosse reste un instant interdit ; puis, gouaillieur :

— Oh ! ben, ça ne fait rien, vous savez, j'ai confiance tout de même...

Les Sports

Athlétisme léger

Malgré l'inclémence du temps et la défectuosité de certains équipements, il a été enregistré des résultats satisfaisants dans les épreuves athlétiques disputées dimanche 20 juin à Marligny à l'occasion de la Journée cantonale des Individuels, organisée par l'Association cantonale valaisanne de Gymnastique.

Voici les performances notées pour les différentes disciplines :

- 1. Saut hauteur :** Grau Robert, Monthey, 1 m. 65.
- 2. Saut longueur :** Siggen Alfred, Uvrier, 6 m. 17, Delaloye Gabriel, Ardon, 6 m. 17.
- 3. Saut à la perche :** Siggen Alfred, Uvrier, 3 m. 20, Sixt Alfred, Sion, 3 m. 10.
- 4. Lancement du javelot :** Perinnetto Ed., Sierre, 42 m. 95, Franzen Paul, Brigue, 40 m. 40.
- 5. Lancement du disque :** Genova Pierre, Monthey, 34 m. 30, Felly Bernard, Monthey, 33 m., Salina E., Viège, 31 m. 80. (Suite à la colonne 4)

Feuilleton du journal « Le Rhône » 16

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

MARY FLORAN

S'il avait su

Roman

— Je n'en sais rien, vous pensez qu'il ne me l'a pas dit !

— Mais quelle affaire pouvait l'attirer chez vous à cette heure tardive ?

— Je ne saurais bien vous l'expliquer, il s'agissait d'une réclamation de mon oncle.

— A propos de quoi ?

— D'une terre, je crois, abîmée par le passage des chevaux.

— Le colonel ne s'occupe jamais lui-même de ces choses-là !

— Eh bien ! pour une fois, il s'en est occupé. Mon oncle lui avait écrit une lettre pressante.

— Et il est venu apporter la réponse à dix heures et demie du soir ? Cela me semble bizarre.

— N'est-ce pas ? fit Marie-Rose avec simplicité. Mais je crois que mon oncle qui, pas plus que ma tante, ne voit les troupes d'un bon œil, l'avait menacé de poursuites, de procès s'il n'avait pas de réponse avant aujourd'hui. Le colonel avait, a-t-il dit, perdu la chose de vue et, se l'étant rappelée après le dîner, est venu la solutionner.

— Êtes-vous bien sûre que c'est cela ? dit Etienne

Un problème actuel de la science

L'hélium dans les cornues ?

Comment l'hélium fut découvert ? — Sa signification pour les ballons dirigeables. — En Amérique, ce précieux gaz fut emmagasiné durant ces dernières années.

(Reproduction interdite.)

Berlin.

L'histoire séculaire de la découverte des matières et des éléments a fourni maintes surprises à la science. Mais la découverte de l'hélium ressemble tout à fait à un roman qui fut entièrement écrit par le hasard.

Lorsqu'en 1868, aux Indes, l'astronome français Janssen observa, pendant une éclipse solaire, les protubérances, ces formidables explosions de gaz, qui dépassent toujours largement les bords de la boule solaire, il découvrit dans leur spectre une ligne d'un jaune clair, jamais observé jusqu'alors. Il devait s'agir d'un gaz, inconnu sur la terre. Et c'est ainsi que ce gaz fut nommé hélium ou « gaz solaire ».

Dans la suite, ce furent surtout des savants anglais qui s'occupèrent des recherches concernant ce gaz mystérieux.

UNE APPARITION ENIGMATIQUE.

Il fallut attendre une trentaine d'années, jusqu'à ce que le hasard vint de nouveau à l'aide de la science. Le physicien Lord Raleigh, dans ses expériences sur l'azote, avait eu l'attention attirée par des inexactitudes inexplicables. L'azote, qu'il avait tiré de l'air, malgré toutes les précautions se révéla toujours un rien plus lourd que l'azote obtenu par voie chimique. Il s'agissait là de quelque chose d'absolument mystérieux. Et le physicien lord Raleigh arriva à la conclusion vraie, que l'azote pris dans l'air devait encore contenir une autre substance, inconnue jusqu'alors. Plusieurs années de recherches difficiles se passèrent avant d'obtenir un résultat. Dans son azote de l'air, qu'il avait tenu pour pur, il découvrit toute une série de gaz nouveaux et inconnus. Entre autres, il y avait le Néon, qu'on emploie actuellement pour les réclames lumineuses, l'argon et le précieux hélium. Raleigh avait dans tous les cas été le premier à démontrer que le mystérieux gaz solaire, découvert par Janssen, ne se trouvait pas seulement sur le soleil.

A peu près vers la même époque, un autre savant anglais, Sir William Ramsay, parvint à déterminer la présence de l'hélium. Et il avait trouvé, cela dans des expériences sur des minerais contenant de l'urane.

De toute façon on en était au point de pouvoir obtenir ce gaz à l'état pur, ce qui était très important pour étudier ses propriétés chimiques.

ON DECOUVRE

DES SOURCES NATURELLES.

L'hélium se révéla deux fois plus lourd que l'hydrogène, mais sensiblement plus léger que l'air. Sa liquéfaction n'était possible qu'à de très basses tem-

pératures. Cette expérience ne fut réalisée qu'il y a fort peu de temps. Une particularité de l'hélium est qu'il ne se prête à aucune combinaison chimique avec un autre élément. Il ne s'attaque donc pas aux autres matières et il est également ininflammable.

C'est cette propriété qui lui donna de l'importance lorsque les dirigeables commencèrent à se développer. Ce fut surtout l'expérience acquise pendant la guerre avec les ballons, gonflés à l'hydrogène, qui le firent considérer comme le seul gaz capable d'assurer une sécurité totale aux dirigeables.

Entre temps, les géologues avaient découvert toute une série de sources naturelles, où l'hélium s'échappait de la terre. Les Etats-Unis purent tirer de ces sources naturelles, pendant les dix années qui suivirent, une quantité annuelle de 700 à 800,000 mètres cubes d'hélium pour une valeur de plus de 2 millions de dollars. A cause de la suppression des dirigeables aux Etats-Unis, on ne trouva plus moyen d'utiliser ce gaz précieux, mais, par des méthodes spéciales, on l'emmagasina pour en avoir une grande réserve et pouvoir l'utiliser en cas de besoin.

L'HELIUM TIRE DU GRISOU.

Au Canada également on a découvert des sources naturelles d'hélium. Si on les exploitait, la production canadienne équivaldrait à peu près à la moitié de celle des Etats-Unis.

De même en Europe et également en Allemagne, qui s'est intéressée spécialement à ce gaz précieux, on a découvert des sources. Mais les quantités dégagées sont si minimes, que l'exploitation ne serait pas rémunératrice. Mais malgré cela, l'Institut biologique de Prusse continue ses recherches dans l'espoir de découvrir des sources plus abondantes. Très intéressant est le fait qu'on est parvenu — théoriquement tout au moins — à isoler l'hélium du grisou. Jusqu'à ce jour il n'a pas encore été possible de trouver une méthode efficace et pratique pour obtenir l'hélium par ce moyen.

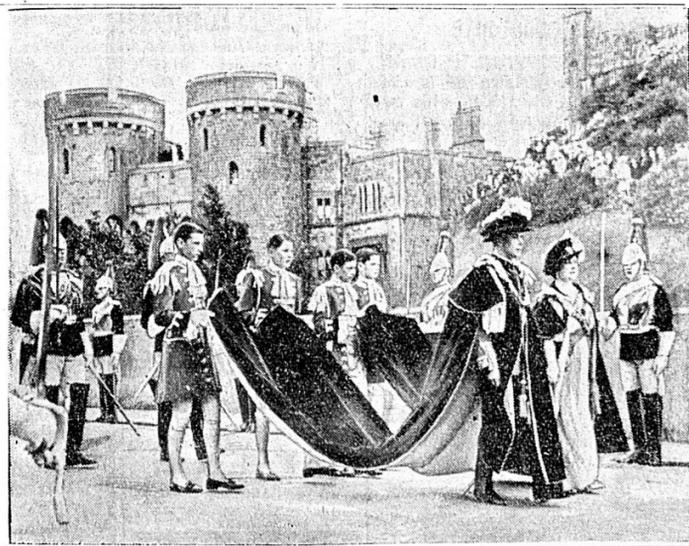
LE MATERIEL POUR ARRIVER A UN RESULTAT NE FAIT PAS DEFAUT.

A côté des efforts des géologues pour découvrir de nouvelles sources, on cherche aussi activement à obtenir l'hélium par voie purement chimique. Les institutions scientifiques dans toute l'Europe, et principalement en Allemagne, s'occupent de ce problème. Il s'agit ici avant tout de fabriquer de l'hélium pur par des moyens chimiques et cela en quantité suffisante. Seuls, les procédés ne sont pas encore assez perfectionnés pour pouvoir parler d'une solution complète du problème.

A ce point de vue, la chimie poursuit une tâche, qui ne perd nullement de son importance du fait que les Américains viennent de déclarer qu'ils veulent mettre à la disposition des autres pays leur surplus de ce gaz précieux.

G. R. Hard.

Les grandes cérémonies archaïques de la Cour d'Angleterre



Les souverains britanniques se rendent en costumes de grands-maitres de la jarretière au service religieux annuel de cet ordre, la plus haute distinction d'outre-Manche.

intrigué. Ce n'est pas dans les habitudes du colonel.

— Ecoutez, je répète ce que j'ai entendu dire, je ne me mêle pas des affaires de mon oncle et de ma tante. Pour quelque temps que je suis là, j'ai tout intérêt à me tenir en dehors.

Mesmin n'insista pas, se promettant de se renseigner ailleurs. Il le fit de divers côtés, sans obtenir d'éclaircissements précis. Il y avait bien eu une terre piétinée par les chevaux du deuxième escadron, le colonel avait dit qu'il arrangerait cela lui-même. Mais on n'avait connaissance d'aucune réclamation écrite ou verbale. Sans doute avait-elle été adressée directement au colonel qui n'en avait plus reparlé.

Etienne tourna alors ses investigations dans un autre ordre d'idées. Le colonel était marié ; faisait-il bon ménage ? était-il sérieux ?

Tout ce qu'il y a de plus sérieux, lui fut-il répondu. Il s'est marié tard, et récemment ; sa femme est jeune et ravissante, dit-on. Il en parle avec autant d'admiration que d'amour. Mais on ne la connaissait pas encore dans le régiment, dont il avait pris le commandement depuis peu.

Ceci rassura Etienne. S'il allait à la ferme qu'habitait Marie-Rose, ce n'était pas pour elle. Et comme tout le reste lui était indifférent, il n'y pensa plus.

Pendant quelques jours, il fut, du reste, très absorbé par son service. A peine put-il, rencontrant la jeune fille, passer quelques minutes avec elle. Car il n'était libre qu'à la fin de la journée, et elle restait fidèle à son habitude de rentrer à cinq heures.

Les occupations spéciales qui retenaient Mesmin ayant pris fin, il proposa à sa jolie amie de faire, le lendemain, une belle promenade. Un grand bois s'étendait sur le haut du coteau prochain. Si on y

allait ? De là, la vue était splendide, disait-on.

Marie-Rose consentit.

— Mais la course sera longue, avertit Etienne, vous ne serez pas rentrée pour votre heure fatidique.

— Qu'importe ! pour une fois je prierai ma tante de me donner congé.

— Sous quel prétexte ?

— Mais aucun, pour aller au bois des Chesnes, que je ne connais pas !

— Elle ne s'effraiera pas de vous voir entreprendre seule cette longue course ?

— Non, dit Marie-Rose, j'emmènerai la petite voisine, une gamine à qui j'apprends à lire.

— Et si la petite voisine vous vend ?

— Je la renverrai en route.

Ce n'était pas à Mesmin d'insister.

La journée du lendemain était merveilleusement claire et belle. La sérénité du ciel était sans égale et la lumière avait un éclat intraduisible. L'été touchait à son apogée ; les arbres, à en juger par la luxuriance de leur verdure, débordaient de sève ; les plantes, les herbes avaient atteint leur culmine hauteur, les fleurs sauvages se succédaient les unes aux autres dans les prairies et sur le gazon ras des bords du chemin. Dans les champs, les moissons dorées étaient presque toutes tombées sous l'acier des faux, mais les trèfles roses embaumaient l'air de leur seconde floraison.

Etienne était très sensible aux beautés agrestes, et son goût trouvait une répercussion dans celui de sa jolie compagne. Ils jouissaient donc intensément du charme de cette magnifique saison.

Ils suivaient un chemin encaissé qui les amena à la lisière du bois des Chesnes. Là, s'arrêtant, ils s'assirent sur un gros arbre qui gisait, abandonné,

6. Jet du boulet dr. : Salina Ernest, Viège, 10 m. 56, Studer Jules, Viège, 10 m. 24, Franzen Paul, Brigue, 10 mètres.

7. Jet du boulet gauche : Franzen Paul, Brigue, 9 m. 65, Sixt Alfred, Sion, 9 m. 56, Siggen Alfred, Uvrier, 9 m. 30.

8. Balle à lanterne : Perinnetto Ed., Sierre, 45 m. 20, Sixt Alfred, Sion, 44 m. 60, Felly Bernard, Monthey, 44 m. 40.

9. Course de 100 m. : Perinnetto Ed., Sierre, 11,8.

10. 110 m. haies : Tobler Max, Viège, 17, 8.

11. Course 800 m. : Perinnetto Ed., Sierre, 2 min. 23 sec. 2/5, Siggen Alfred, Uvrier, 2 min. 29 sec. 4/5.

Pour le décathlon, la première place est revenue à l'excellent athlète Perinnetto, de Sierre, qui a totalisé 5255,685 points. Au deuxième rang on trouve Franzen de Brigue, avec 4888,120 pts et au troisième rang (contrairement à ce qui fut annoncé par erreur) Siggen, d'Uvrier, avec 4430,720 points.

Les concours se sont terminés par la course d'estafettes pour la conquête du challenge Delabianca. Sept équipes (de 8 coureurs) ont pris part à cette compétition. Après un combat acharné, la brillante équipe de Brigue est sortie victorieuse avec 2 min. 51 sec. 1/5. Celle de Sierre a dû se contenter de la 2me place avec 2 min. 52 sec. 1/5. L'année prochaine, la lutte sera plus chaude encore, étant donné que chacune de ces deux équipes a gagné le challenge deux fois et qu'une troisième victoire assurera, au groupe victorieux, l'attribution définitive du challenge.

M.

Vélo-Club « Excelsior », Martigny-Bourg

Course 30 km. contre la montre

Règlement :

- Le 11 juillet se courra à Martigny-Bourg les 30 km. contre la montre individuels de F.V.C.
- La course aura lieu par n'importe quel temps et est ouverte à tous les coureurs licenciés de l'U.C.S.
- Le parcours : Martigny-Bourg-Riddes-Martigny-Bourg, 30 km. exactement.
- Un contrôle volant aura lieu à Riddes.
- Les suiveurs, entraîneurs et soigneurs sont interdits ; des contrôleurs secrets seront disposés le long du parcours.
- Le contrôle d'arrivée sera fait 1 heure après le dernier départ.
- Les départs auront lieu toutes les 3 minutes.
- L'entraide entre coureurs est formellement interdite.
- La finance d'inscription, fr. 4.50 (dossards compris) est à verser au Vélo-Club « Excelsior » Martigny-Bourg jusqu'au 8 juillet prochain.
- Les prix sont les suivants : 1er, une roue arrière montée ; 2me, une roue avant montée ; 3me, une roue arrière non montée ; 4me, une roue avant non montée ; 5me, une selle, etc.
- Tout concurrent qui enfreindra le règlement ci-dessus sera mis hors de course. Pour les autres cas, les règlements de l'U.C.S. seront appliqués.

Horaire de la manifestation

- 6 h. 30 Tirage au sort et distribution des dossards au Café du Progrès.
- 7 h. 00 Premier départ.
- 11 h. 00 Proclamation des résultats au Café du Progrès.
- 15 h. 00 Distribution des prix sur le plancher de bal à Martigny-Bourg.

Vélo-Club « Excelsior »

Le Président : Roger Bollenrücher.

Le Tour de France

La liste définitive des coureurs devant prendre part au Tour de France est maintenant établie. Elle comprend 103 noms. Seule la liste des individuels doit encore être complétée.

Les teams officiels nationaux sont ainsi prévus :

Suisse : Zimmermann, Pedrolli, Amberg, Saladin, Weber et Egli.

Belgique : Sylvère Maes, F. Vervaecke, Hendrick, Wierinckx, Deltour, Lowie, Disseaux, Danneels, Kint et Meulenbergh.

France : Chocque, R. Lapébie, Le Grevès, Gamard, Cloarec, Speicher, Archambaud, Thiétard, Tanneveau et Marcaillou.

Luxembourg : P. Clemens, A. Mersch, M. Clemens, Majérus, Neuens, Klensch.

Hollande : A. et T. van Schendel, Middelkamp, Braspenning, Van der Ruit, van Nek.

Allemagne : Thierbach, Geyer, Weckerling, Bautz, Roth, Wengler, Wendel, Schild, Overbeck et Hauswald.

Espagne : Canardo, Berrendero, Prior, Ezquerria, Ramos et Gimeno.

Italie : Bartali, Rossi, Martano, Cimatti, Servadei, Vicini, Favalli, Generati, Romanatti et Valetti.

à la bordure d'un taillis récemment coupé.

Le paysage qui s'offrait à leurs yeux était aussi remarquable par son étendue que par sa diversité. A leurs pieds, se groupaient les deux petits villages de Saint-Enoch et de Biacourt, celui-ci plus important, dévolé par ses toits de tuile rouge et le miroitement de ceux d'ardoise, qui perçaient à travers le feuillage.

A quelque cent mètres de ce dernier, au milieu des champs, une église isolée, qui avait été celle d'un village détruit naguère par un incendie auquel seule elle avait échappé. Un second plan leur montrait encore, toujours dans la vallée, deux villages nichés dans la verdure et, sur le coteau leur faisant face, l'étendue d'un bois immense déroulait la gamme de ses tons de vert en une harmonie qu'estompait un peu l'éloignement. En son milieu s'élevait — tout blanc — un vaste château. Puis, à gauche comme à droite de ce domaine, des bois encore fermaient le demi-cercle de l'horizon.

Les jeunes gens parlaient peu, tout à leurs pensées, absorbés par le spectacle qui sollicitait leurs regards, et peut-être aussi par le son qui parvenait à leur oreilles. Car, était-ce la pureté infinie de l'atmosphère qui en rendait le bruit plus perceptible, mais le canon grondait avec une extrême violence, et semblait être tout proche, à en juger par le retentissement des coups.

A un moment où quelques-uns éclatèrent plus fort, Marie-Rose frissonna.

— Vous êtes nerveuse, lui dit Etienne.

— Non, répondit-elle, mais ce canon m'impressionne. Pensez-vous à ce que chaque détonation coûte de vies ! et de larmes ! et de deuils, d'espoirs brisés ! d'irréremédiables douleurs !...